FERMEcophyto – RÉSEAU DES COOPÉRATIVES : DE LA RÉDUCTION D'INTRANTS À LA DOUBLE PERFORMANCE

par Antoine **Poupart**[1]

ECOPHYTO, DEPHY et Le réseau FermEcophyto des coopératives

Lancé en 2008 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le plan Ecophyto vise aujourd'hui à diminuer le recours aux produits phytosanitaires, en zones agricoles et non agricoles, tout en continuant à assurer un niveau de production élevé, tant en quantité qu'en qualité. Il s'inscrit ainsi dans le projet agro-écologique "Agricultures : Produisons autrement" engagé par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pour faire de la France le leader de l'agro-écologie en Europe.

Dans le cadre de ce plan, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a par la suite lancé, en 2009, un appel à candidature à destination des organisations professionnelles agricoles pour participer au réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires, DEPHY.

DEPHY

Le réseau des fermes DEPHY regroupe aujourd'hui près de 1900 exploitations agricoles couvrant toutes les filières de production (grandes cultures, polyculture-élevage, arboriculture, viticulture, cultures légumières et horticulture) et engagées volontairement dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides. Partenaires des pouvoirs publics sur le terrain, ces exploitations exemplaires sont des lieux d'échange, de formation et de développement des compétences en matière de cultures économes en produits phytosanitaires.

Il s'agit d'une expérimentation collective et, à ce titre, les coopératives engagées dans le développement des territoires et le conseil technique et stratégique aux agriculteurs se sont ainsi mobilisées pour faire partie de cette initiative.

FERMEcophyto-Réseau Coopératives

Au-delà de leur engagement à réduire et à améliorer l'usage des produits phytosanitaires, c'est la nécessité de relever les défis alimentaires et environnementaux des prochaines décennies, tout en améliorant la compétitivité des exploitations, qui anime depuis toujours les coopératives. Concilier tous ces objectifs, en produisant plus et mieux, c'est le défi qu'elles ont souhaité relever, au sein du dispositif DEPHY, en constituant un réseau baptisé « FERMEcophyto-Réseau Coopératives » pour lequel elles se sont assigné des objectifs plus étendus. Ces derniers visent, en effet, aussi bien la réduction de produits phytosanitaires que celle des impacts de l'ensemble des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, de l'air et de la biodiversité, sans perdre de vue l'objectif essentiel de compétitivité des exploitations et la production de qualité en quantité.

---

[1] Directeur Technique et Développement, InVivo AgroSolutions.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014.

Le plan Ecophyto et la constitution de DEPHY a été l'occasion pour le réseau des coopératives d'accélérer leurs efforts vers une agriculture d'optimisation et de précision, d'innovation agronomique forte pour garantir une véritable gestion environnementale. Dans les domaines agronomique, économique et environnemental, au-delà des indicateurs de pression (quantité d'intrants appliqués par hectare), elles se sont dotées d'indicateurs d'impact permettant d'évaluer les performances résultant des pratiques agricoles pour mieux être à même de les gérer. C'est pourquoi, tout en s'inscrivant complètement dans les objectifs de DEPHY et du plan Ecophyto « Réduire et Améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires », leur démarche est en total accord avec le projet agro-écologique "Agricultures : Produisons autrement" engagé par le ministre de l'Agriculture.

Étant engagées dans un travail d'acquisition de connaissances à travers des essais menés depuis des années, les coopératives ont saisi l'opportunité de tester « grandeur nature », chez des exploitants, les solutions mises au point ces dernières années ou encore en cours d'élaboration.

Dans cette recherche d'innovation, le réseau FERMEcophyto des coopératives s'est joint aux instituts techniques (Cetiom, Arvalis) pour les questions agronomiques, à FARRE et à Coop de France pour y associer le mouvement coopératif.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014.